



Ville de Bernay
Délibération : 18
Conseil du 06 décembre 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20211210-DAJ-DEL-JS-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/12/2021

Affichage : 13/12/2021

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 06 DECEMBRE 2021 -

Délibération n°119-2021

Rapporteur : Monsieur Mickael PEREIRA

L'an deux-mille-vingt-et-un, le six décembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Frédérique PARIS, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Chantal HERVIEU, Julien LEFEVRE, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE.

Pouvoirs : Claudine HEUDE à Thierry JOSSE, Pierre BIBET à Marie-Lyne VAGNER, Jérôme VARANGLE à Mickael PEREIRA, Claire PITETTE à Ulrich SCHLUMBERGER, Antonin PLANCHETTE à Simon JARAIE.

Absents : Camille DAEL, Hugues CANTEL, Pierre JALET.

Date de la convocation : 30 novembre 2021.

Monsieur Mickael PEREIRA est nommé secrétaire de séance.

Objet : PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOUR DE LA CLASSE DE DECOUVERTE ORGANISEE PAR L'ECOLE PAUL BERT

EXPOSÉ DES MOTIFS :

La classe de CM2 de l'école Paul Bert envisage l'organisation d'une classe de découverte. Celle-ci, conformément au projet d'école axé sur le développement durable, aura pour thème la découverte de la nature et de la biodiversité, à travers un ensemble d'activités environnementales, patrimoniales et sportives.

La Ville souhaite soutenir ce projet à travers un soutien financier et la mobilisation d'une subvention du Département de l'Eure au titre de son dispositif « Classe de découverte ».

Il est donc proposé de fixer la participation de la ville aux frais de séjour de la classe de découverte pour l'année scolaire 2021/2022 qui se déroulera à Saint-Pair-sur-Mer (50), du 16 au 20 mai 2022 à un montant global maximal de 2815 € dont 840 € versés au titre de la subvention départementale.

Le plan de financement du projet s'établit de la manière suivante :

Charges	Produits
Hébergement : 6912€	Département : 840€
Activités : 2168€	Ville de Bernay : 1957€
Transport : 705€	Coopérative scolaire : 1385€
	Association Parents d'élèves : 1120€
	Participation des familles : 4483€
9785€	9785€

La participation communale représente 20% du coût du séjour, limitée à un maximum de 1 957 euros pour l'ensemble des 28 élèves de la classe de CM2.

DÉLIBÉRATION :

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable des membres de la commission « *Education, Jeunesse et participation citoyenne* » du 29 novembre 2021

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** la participation financière de la Ville en soutien au projet de classe de découverte de l'école Paul Bert

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 10/12/2021,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

